



PRÉFÈTE DE LA HAUTE-VIENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la légalité Bureau des procédures environnementales et de l'utilité publique

Limoges, le 12 janvier 2023

Monsieur le Président,

L'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de «PONTY - GRAND-MAREU» sur la commune de JAVERDAT porté par la société Parc Eolien de PONTY - GRAND-MAREU (Escofi), s'est tenue du 14 novembre 2022 au 16 décembre 2022.

En raison de l'analyse des nombreuses observations du public au cours de l'enquête publique ainsi que l'analyse de la réponse du pétitionnaire à votre PV de synthèse notamment concernant celle relative à l'association la VOIX de JAVERDAT, je vous informe, après avoir consulté le porteur de projet, qui ne s'oppose pas à une prorogation, que j'émet un avis favorable à la remise des documents **le lundi 30 janvier 2023 au plus tard**, comme demandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la préfète et par délégation,
Le chef de bureau délégué,



Paul PELLETIER

M. Gilles DESBRANDES

Président de la commission d'enquête
« PONTY - GRAND-MAREU »